

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur \$ US

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	20 novembre 2014
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné²
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	1,66 % au 31 mars 2024

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk
David Wolf

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Conçu pour les investisseurs qui recherchent un flux de revenu stable ainsi qu'un potentiel de croissance à long terme.
- Une solution prudente dont la composition neutre correspond à 80 % de titres à revenu fixe et 20 % d'actions.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 135

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M\$	17,5

CODES DU MANDAT

DOLLAR AMÉRICAIN

SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
2708	2778	2777

Rendement - \$ US*

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.

Rendement par période standard (%) 30 septembre 2024

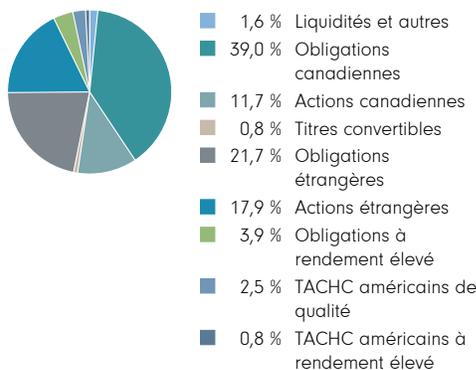
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Mandat	1,41	5,99	5,86	14,79	9,02	-0,12	2,00	1,40

Rendement par année civile (%) 30 septembre 2024

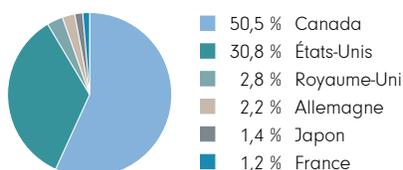
	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	5,77	7,92	-14,51	1,95	8,49	12,91

*Le rendement déclaré est basé sur les rendements en dollars américains. Pour les investisseurs en dollars canadiens, le rendement déclaré variera en fonction du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain au fil du temps.

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 31 août 2024



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 31 août 2024



COMPOSITION SECTORIELLE

au 31 août 2024

2,5 %	Matériaux
11,8 %	Produits financiers
3,3 %	Technologie de l'information
2,5 %	Énergie
2,2 %	Industrie
1,7 %	Produits de première nécessité
1,6 %	Consommation discrétionnaire
1,6 %	Soins de santé
1,2 %	Services de communication
1,2 %	Immobilier
1,0 %	Services collectifs
0,3 %	Multisectoriel

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur \$ US (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux	
BROOKFIELD CANADIAN PRIVATE RE – Produits financiers	
Microsoft – Technologie de l'information	
Apple – Technologie de l'information	
Exxon Mobil – Énergie	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Constellation Software – Technologie de l'information	
Taiwan Semiconductor Manufacturing – Technologie de l'information	
J. P. Morgan Chase – Produits financiers	
Alimentation Couche-Tard – Produits de première nécessité	
Nombre total de titres	3 985
Dix principaux titres – Total	7,8 %

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur

- Conçu pour répondre aux besoins des investisseurs à la recherche d'un revenu constant et d'un potentiel de croissance modérée à long terme.
- Participe à une gamme diversifiée de catégories d'actif axées sur le revenu et fournit une participation à l'échelle mondiale au moyen de placements en actions et titres à revenu fixe à l'échelle mondiale.
- Bien que la composition neutre du Mandat corresponde à 20 % d'actions et 80 % de titres à revenu fixe, les gestionnaires de portefeuille peuvent sous-pondérer ou surreprésenter ces catégories d'actifs en vue de gérer les risques et de tirer profit des conditions changeantes du marché.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif et de sélection des titres, en vue d'atténuer le risque et tirer parti des occasions qu'offre le marché.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 L'indice de référence combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 11,5 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 24,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 8,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 35,5 %, de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada à 20,0 % et de l'indice immobilier trimestriel MSCI/REALPAC Canada à 1,0 %. Avant le 1^{er} juillet 2024, l'indice de référence était une combinaison de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 12,0 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 24,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 8,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 36,0 % et de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada à 20,0 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.